

<b>CSA Jardinier de Golf et entretien des sols sportifs engazonnés</b>	
Code diplôme	563 214 03
Niveau de sortie	IV
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 560 heures en Centre (UFA) sur 1 an</li> <li>• 1225 heures en Entreprise sur 1 an</li> </ul>
Organisation pédagogique	Formation par la voie de l'Apprentissage Pédagogie de l'alternance Centre/Entreprise
Lieu de formation	 <p>ISETA Alternance 3260 Route d'Albertville 74320 SEVRIER Responsable de formation : Aurélien CERRONE</p>

### Objectifs

- L'objectif de ce programme est d'apporter une spécialisation concernant les terrains sportifs engazonnés à des participants ayant un parcours dans l'aménagement paysager.
- À l'issue de la formation, les participants seront capables :
  - D'assurer l'engazonnement de sols sportifs, ou d'éléments paysagers d'un parcours de golf et assurer l'entretien de ces surfaces,
  - D'effectuer la maintenance des équipements, des installations et des matériels,
  - D'organiser son activité dans le respect de la réglementation

### Conditions de réussite

- Le CS Jardinier de Golf est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 4 UC. En cas d'échec, vous conservez pendant 5 ans le bénéfice des UC validées et vous pouvez vous présenter pour valider les UC manquantes.
- Accompagnement personnalisé

### Conditions générales d'entrée en formation

Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'entrée : tout candidat ayant déjà acquis une expérience professionnelle ou un diplôme dans le domaine du paysage (CAP, CAPA, BP, BAC PRO, BTS aménagements paysagers...) ou une expérience significative de 2 ans dans le domaine du paysage</li> <li>• Age : être âgé de 15 à 26 ans. Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap ou sportifs de haut niveau</li> <li>• Etre sous statut Apprenti.e en Contrat d'Apprentissage (CDD ou CDI) ou à défaut sous statut Stagiaire de la formation professionnelle (Dispositif Tremplin vers l'apprentissage)</li> <li>• Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance</li> <li>• Visite médecine du travail effectuée ou convocation</li> <li>• Dossier de candidature</li> <li>• Attestation d'engagement de l'employeur ou Cerfa FA13 Contrat d'apprentissage</li> </ul>
Modalités d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier de candidature téléchargeable sur le site <a href="http://www.iseta.fr">www.iseta.fr</a></li> <li>• Attestation d'engagement de l'employeur ou Cerfa FA13 Contrat d'apprentissage</li> <li>• Participation à la réunion d'information et à l'entretien de vérification des pré-requis</li> <li>• Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.</li> </ul>
Individualisation du parcours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionnement : Bilan d'évaluation possible selon conditions fixées par le Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage donnant lieu à dérogation sur la durée de la formation en fonction du parcours antérieur.</li> <li>• Convention de complément de formation dans une tierce entreprise</li> </ul>
Mixité public APP/FI/FC	• OUI
Type d'entreprises d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure golfique (privée ou publique) de 9 à plus de 27 trous,</li> <li>• Entreprise spécialisée dans l'aménagement et l'entretien des terrains de sports, ou collectivité territoriale (parc des sports), hippodrome,</li> </ul>

### Inscription de la formation dans un parcours

Passerelles vers autre(s) diplôme(s)	---
Obligation de diplôme pour exercer	NON
Suites de parcours possibles et débouchés professionnels	CS arrossage intégré Intendant de parcours de golf Jardinier de terrains sportifs engazonnés (grands terrains de jeux : football, rugby, baseball, golf, hippodrome...)

Contenus de formation			Evaluation	
Unités capitalisables	Durées	Total UC	Epreuves	
UC I Être capable de mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité	• Milieu golfique	20 h	181 h	pratique et oral
	• CACES 8*	21 h		
	• SST*	12 h		
	• Agronomie	14h		
	• Réseaux drainage	18 h		
	• Réseau irrigation + AIPR	10 h		
	• Préparation des sols	8 h		
	• Maçonnerie paysagère	18 h		
	• Sols sportifs engazonnés	40 h		
	• Aménagement paysager	14 h		
	• Examen UC	6 h		
UC II Être capable d'assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf	• Technique de tonte	2 h	143 h	pratique et oral
	• Recyclage déchets	2 h		
	• Rénovation gazons	38 h		
	• Irrigation	8 h		
	• Fertilisation	21 h		
	• Ennemis des gazons	21 h		
	• Gestion des déchets/ produits phyto	21 h		
	• Taille des végétaux	12 h		
	• Permis tronçonneuse	12 h		
	• Examen UC	6 h		
	UC III Être capable d'assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité	• Entretien des réseaux		
• Entretien des équipements		2 h		
• Agroéquipement		49 h		
• Visite techniques		15 h		
• Examen UC		6 h		
UC IV Être capable d'organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur	• Organisation de chantier	6 h	57 h	pratique
	• Anglais technique	16 h		
	• Visites techniques, voyages études rencontres des acteurs	35h		
	• Examen UC structure de stage			
Préparation et organisation de travaux pratiques liés à l'organisation d'une compétition internationale	• Préparation	7 h	83 h	
	• Mise en pratique Evian Championship	76 h		
Validation des Acquis de l'Expérience	• Validation des acquis de l'expérience	20 h	20 h	

Moyens techniques et humains	
Equipements et matériels	• Salles de cours équipées video projection, Espaces numériques...
Equipe administrative et pédagogique	• 1 référente administrative • 1 équipe pédagogique : formateurs sous autorisation DRAAF d'enseigner, spécialistes du domaine d'intervention, intervenants professionnels....

Références			
	2017	2016	2015
Taux de réussite des 3 dernières années	100%	Ouverture	-
Insertion professionnelle des 3 dernières années (enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	Ouverture	-
Les + de cette formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place et organisation de l'Evian championship</li> <li>• Des intervenants experts dans le domaine du paysage, des professionnels comme intervenants</li> <li>• Dans le cadre de cette formation, les apprenants passent le certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)</li> <li>• formation + test permis tronçonneuse ECC1</li> <li>• formation + test Autorisation Intervention à Proximité des Réseaux AIPR</li> <li>• Une préparation à la conduite en sécurité de 21h se référant à la R372m catégorie N°8, une attestation de formation lui sera délivrée.</li> <li>• Voyage d'étude à définir avec les apprenants et l'équipe pédagogique</li> </ul>		